

79

PUBLIÉ LE
10 DEC. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30

N° 5 - 208 / 2013 PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE SUP'ALBI TARN

L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 35

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013**N° 5 – 208 / 2013 PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE SUP'ALBI TARN**Pilote : développement économique, enseignement supérieur et rechercheAutres services concernés : Direction générale des services

Finances et budgets

Affaires générales, juridiques Achats et marchés publics

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Par délibération 5-192/2012 du 18 décembre 2012, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a approuvé la prise de la compétence facultative : « **action de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en albigeois** » et s'est substituée à la ville d'Albi au sein du syndicat mixte Sup'Albi-Tarn.

Le syndicat Sup'Albi-Tarn a pour objet de mener toutes actions de nature à favoriser le développement de l'enseignement supérieur à Albi.

Il est composé par le conseil général du Tarn et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, qui participent chacun à hauteur de 50% des charges de fonctionnement et d'investissement du syndicat mixte.

Suite à l'évaluation établie par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, l'attribution de compensation au titre des actions de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en Albigeois a été fixée par délibération 5-210/2012 du 18 décembre 2012 à 202 214 euros à compter de 2013.

Le budget de fonctionnement et d'investissement, équilibré en dépenses et en recettes, a été présenté et voté en comité syndical le 15 mars 2013. Les membres délégués et suppléants représentant l'agglomération au sein du comité syndical et présents lors du comité syndical du 15 mars 2013 ont voté le budget primitif 2013 et ont fixé à 200 000 euros la participation de chacune des collectivités membres.

En conséquence, je vous propose d'approuver la participation de la communauté d'agglomération au fonctionnement du syndicat mixte Sup'Albi Tarn à hauteur de 200 000 euros TTC pour l'année 2013.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-17,

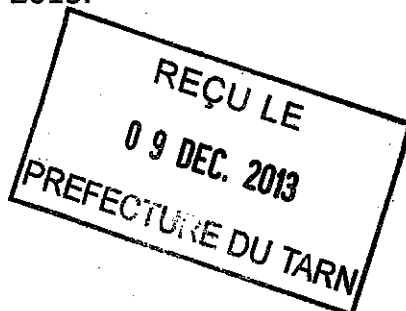
Vu la délibération 5-192/2012 du 18 décembre 2012 portant approbation de la compétence facultative « **action de développement et de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche en albigeois** »

Vu les statuts du syndicat Sup'Albi-Tarn,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la participation de la communauté d'agglomération à hauteur de 200 000 euros TTC pour contribuer au fonctionnement du syndicat mixte Sup'Albi Tarn au titre de l'année 2013.



Pour extrait conforme,
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président

Philippe BONNECARRÈRE

